



RAPPORT STATISTIQUE D'ACTIVITE DE LA CAISSE DE COMPENSATION MARS 2014



CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

A l'instar de l'année 2013, l'année 2014 connaîtra selon les analystes du secteur des combustibles, une baisse des cours des produits pétroliers sur les marchés internationaux. Cette tendance à la baisse s'explique par :

- Baisse de la demande mondiale en raison d'une croissance plus faible de la consommation des pays émergents, et d'une stagnation de la consommation des pays développés;
- Hausse de l'offre sur le marché mondial notamment en raison de la baisse prévisible des tensions géopolitiques en Iran et en Irak (levée de l'embargo pétrolier) ;
- La croissance de la production de pétrole de schiste des Etats-Unis ;

Une hausse possible de la production serait de nature à réduire la volatilité du marché et à peser à la baisse sur les prix du baril qui varieront entre 100 et 105\$.

Toutefois, l'apparition de tensions sur certains marchés producteurs classiques, tels que la Libye ou le Nigéria, pourrait inverser cette tendance baissière.

La moyenne des cours du Brent s'est établi pour le premier trimestre 2014 autour de 107,83 \$/T contre 112,64 \$/T pour la même période de l'année 2013, soit une variation de -4%.

Quant au cours du sucre brut, il s'est situait autour de 445,77 \$/T pour le premier trimestre 2014 contre 507,82 \$/T pour la même période de l'année passée. Cette baisse s'explique par une bonne production mondiale dépassant pour la première fois 180 millions de tonnes et permettant par conséquent, la reconstitution des stocks mondiaux.

En ce qui concerne le contexte national, et eu égard aux évolutions du marché international, on prévoit une baisse de la charge de compensation au titre de 2014, avec un budget inscrit au niveau de la loi de finances 2014 de 33 milliards de dirhams, dont 28 milliards de dirhams réservé à la subvention des produits pétroliers et gaz butane, et 5 milliards de dirhams à la subvention des produits alimentaires (sucre et farine nationale).

Cette baisse de la charge de compensation s'explique également par la levée de la compensation du super sans plomb et du fuel n°2 et par la réduction progressive des subventions unitaires octroyées au gasoil 50PPM, fixées à 2,15 dh/L au début du premier trimestre 2014 et à 0,8 dh/L à fin 2014.

Dans ce contexte, les dépenses de subventions de la Caisse de Compensation pour les mois de janvier à mars 2014, concernant les produits pétroliers, le gaz butane et le sucre, se sont élevées à **9.636** millions de dirhams détaillées comme suit :

- ◆ Le gaz butane : **4.414** millions de dirhams ;
- ◆ Les produits pétroliers : **4.532** millions de dirhams ;
- ◆ Le sucre : **690** millions de dirhams.

Comparé à la même période de l'année 2013, la charge de Compensation s'est établie à **10.183** millions de dirhams, soit une baisse de l'ordre de 5%.

Par ailleurs, il convient de signaler que les chiffres du mois de janvier et février 2014 des produits subventionnés sont actualisés selon dossiers reçus par la Caisse de Compensation à la date du 31 mai 2014.

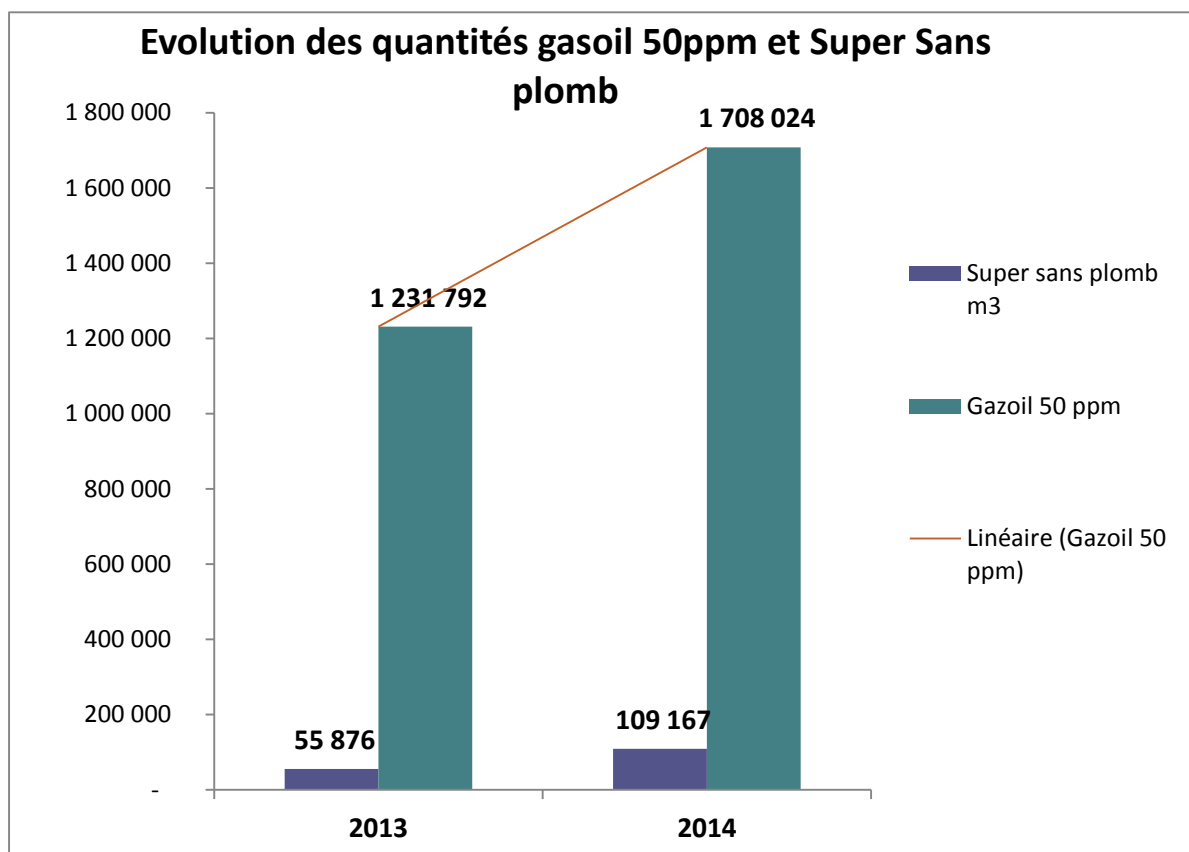
I. SUPER SANS PLOMB et GASOIL 50 PPM

A. Mises à la consommation

Les mises à la consommation des produits pétroliers super sans plomb et gasoil 50 ppm comparativement au même mois de l'année précédent, ainsi que la part de chaque produit dans la consommation globale, se sont établis comme suit :

Produits (En m ³)	Janv.14	Fév.14	Mars.14	Total 2014	Même période 2013	Variation 2013- 2014	Part dans la consommation globale
Super sans plomb	109.167	-		109.167	55.876	+95%	6%
Gasoil 50 ppm	572.133	509.517	626.374	1.708.024	1.231.792	+39%	94%
Total	681.300	509.517	626.374	1.817.191	1.287.668		100%

N.B : Il convient de noter qu'à partir du mois de février 2014, le super sans plomb n'est plus compensé son prix reste toutefois réglementé.



B. Cotations sur le marché international

Les cotations du super sans plomb et du gazoil 50ppm sur le marché de Rotterdam ont évolué entre janvier et mars 2014, comme suit :

Produits (en\$/T)	1 ^{ère} Quinzaine Janvier 2014	2 ^{ème} Quinzaine Mars 2014	Variation
Super sans plomb	974,82	986,07	+1%
Gazoil 50 ppm	973,57	944,21	-3%

C. Prix de vente

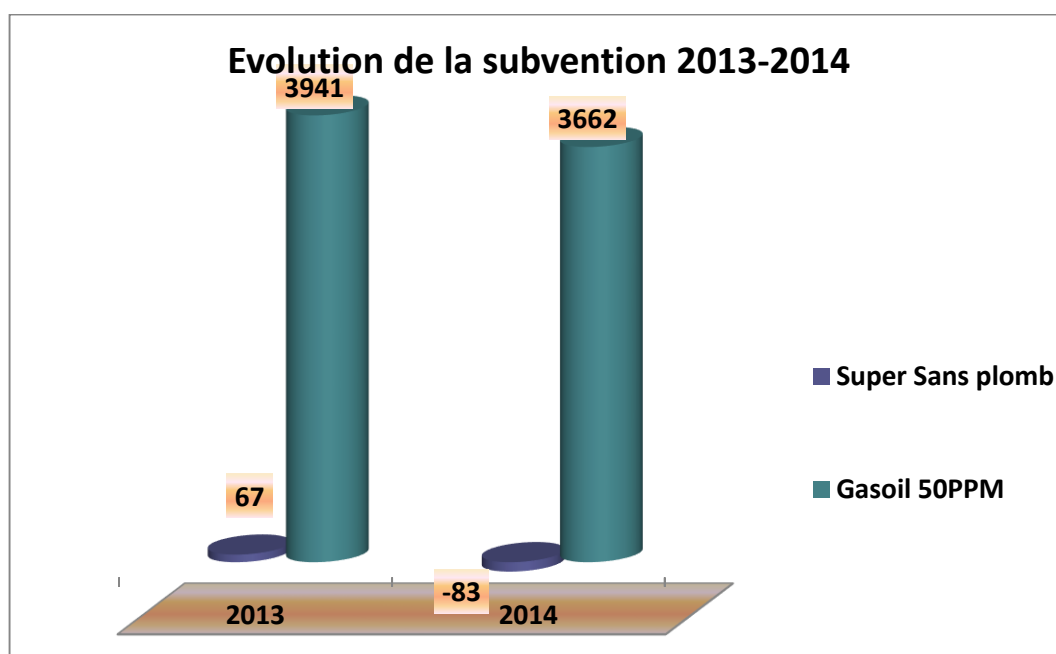
L'évolution des prix de vente des produits pétroliers du mois de mars comparativement au mois de janvier de la même année a été de :

Produits	1 ^{ère} Quinzaine Janvier 2014	2 ^{ème} Quinzaine Mars 2014	variation
Super sans plomb	12.02	12.91	+7 %
Gazoil 50 ppm	8.54	8.88	+4%

D. Charge de Compensation

Les subventions globales supportées par la Caisse de Compensation relatives aux mises à la consommation du mois de janvier à mars 2014 se sont élevées à **3.579 MDH** pour le super sans plomb et le gasoil 50 ppm contre **4.008 MDHS** en 2013.

Produits (en MDH)	Janv.14	Fév.14	Mars.14	Total 2014	Même Période 2013	Variation 2013-2014
Super sans plomb	-10	-37	-36	-83	67	
Gasoil 50 ppm	1.354	1.106	1.202	3.662	3.941	+7%
Total	1.340	1.067	1.165	3.579	4.008	-11%

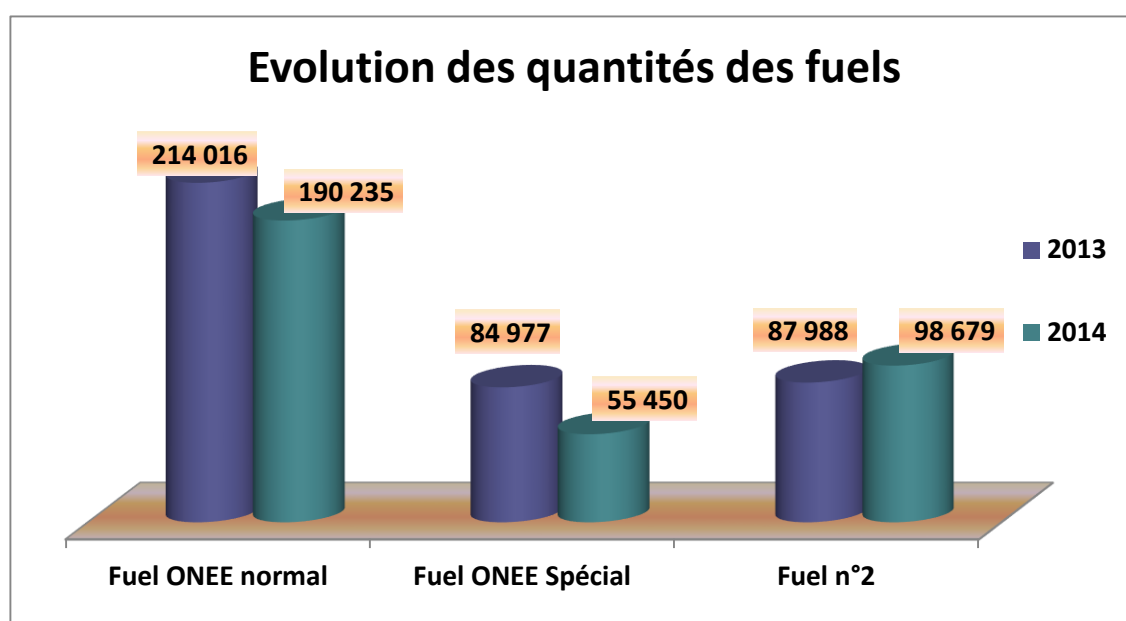


FUELS ONEE et FUEL N°2

A. Mises à la consommation

Les mises à la consommation du fuel ONEE (spécial et normal) et du fuel n°2 comparativement au même mois de l'année précédente et la part de chaque produit dans la consommation globale, se présentent comme suit :

Produits (en T)	Janv.14	Fév.14	Mars .14	Total 2014	Même Période 2013	Variation 2013-2014	Part dans la consommation globale
Fuel ONEE normal	70.738	57.259	62.238	190.235	214.016	-11%	55%
Fuel ONEE Spécial	20.161	20.308	14.981	55.450	84.977	-34,7%	16%
Fuel n°2	98.679		-	98.679	87.988	+12%	29%
Total	189.578	77.567	77.219	344.364	386.981		100%



B. Cotations sur le marché international

L'évolution des cotations du fuel ONEE, durant le premier trimestre 2014 a été de :

Produits (en \$/T)	1 ^{ère} Quinzaine Janvier 2014	2 ^{ème} Quinzaine Mars 2014	Variation
Fuel ONEE normal	588,78	588,75	0%
Fuel ONEE Spécial	740,50	751,06	+1,4%
Fuel n°2	588,78	588,75	0%

C. Prix de vente

L'évolution des prix de vente du fuel ONEE (spécial et normal) et du fuel n°2 comparativement au mois de janvier 2014, ont été comme suit :

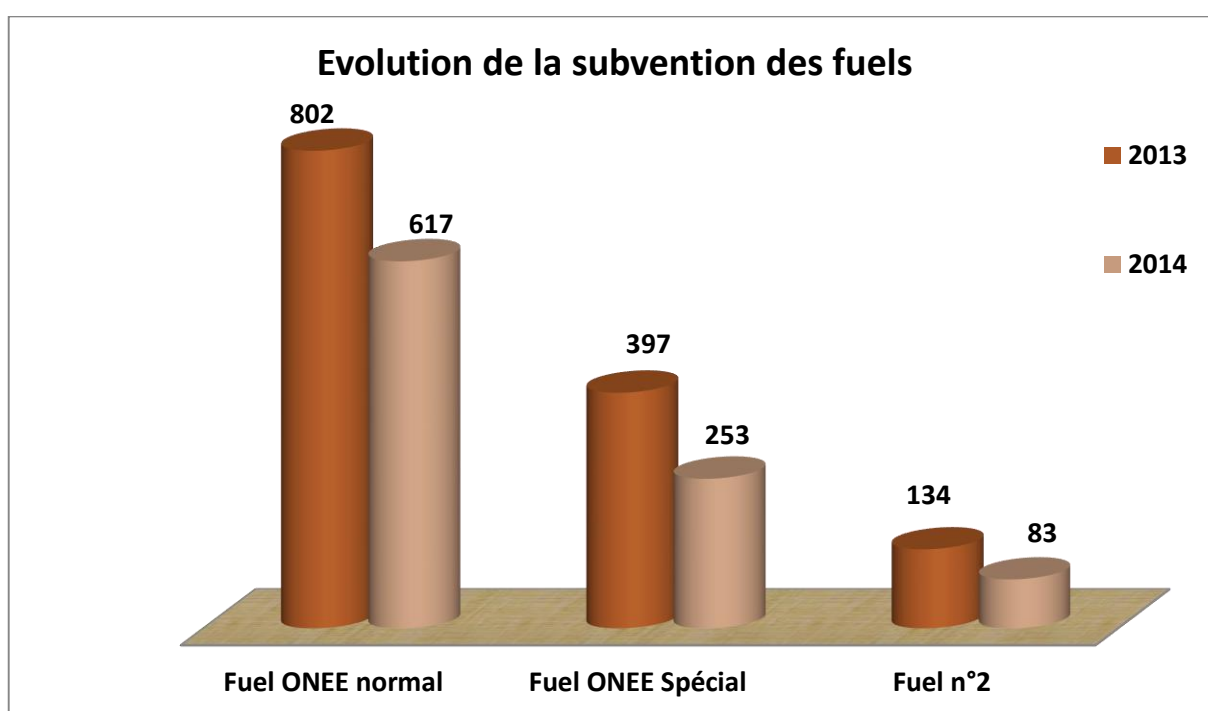
Produits	1 ^{ère} Quinzaine Janvier 2014	2 ^{ème} Quinzaine Mars 2014	variation
Fuel ONEE normal	2.384,83	2.384,83	0%
Fuel ONEE Spécial	2.600,92	2.600,92	0%
Fuel n°2	5.010,52	5.846,49	+17%

D. Charge de Compensation

Les subventions globales supportées par la Caisse de Compensation spécifiques aux mises à la consommation des trois premiers mois de l'année 2014 se sont élevées à **953 MDH** pour les fuels ONEE (spécial et normal) et fuel n°2, contre une valeur de **1.333 MDH** en 2013.

En Mdhs	Janv.14	Fév.14	Mars.14	Total 2014	Même Période 2013	Variation 2013- 2014
Fuel ONEE normal	230	183	204	617	802	-23%
Fuel ONEE Spécial	91	93	69	253	397	-36%
Fuel n°2	83	-	-	83	134	-38%
Total	404	276	273	953	1.333	-28%

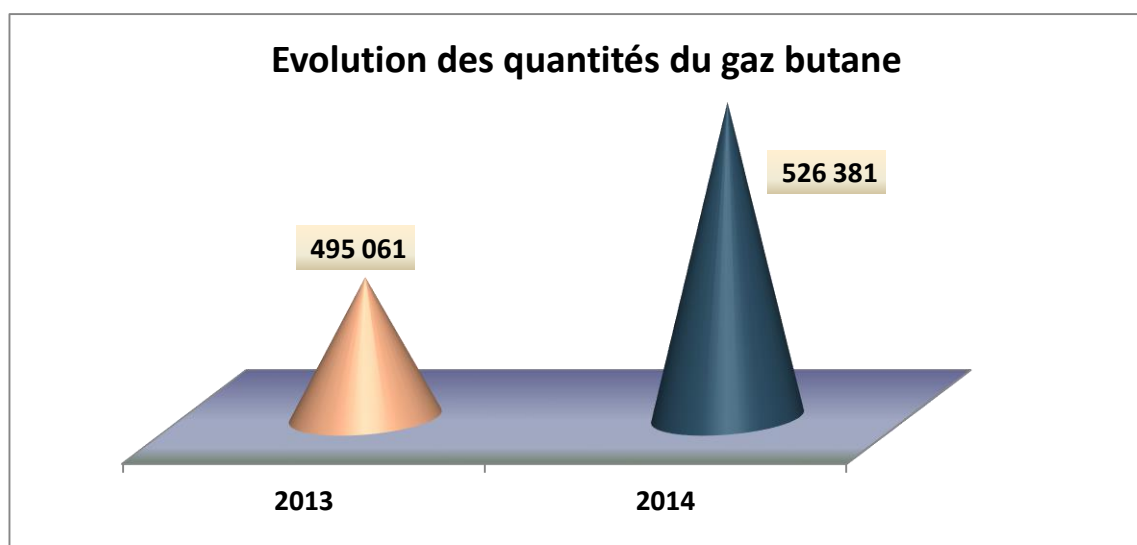
N.B : Il faut noter qu'à partir du mois de février 2014, le Fuel n°2 n'est plus compensé par la Caisse de Compensation.



A. Mises à la consommation

Les mises à la consommation du gaz butane comparativement au même mois de l'année précédente ont été de :

En T	Janv.14	Fév.14	Mars.14	Total 2014	Même Période 2013	Variation 2013-2014
Gaz butane	182.502	159.884	183.995	526.381	495.061	+6%



B. Cotations sur le marché international

Entre janvier et mars 2014, les cotations de gaz butane sur les marchés internationaux ont été de :

Produits	Janvier 2014	Mars 2014	Variation
Gaz butane	1.082,95	872,29	-19,4%

C. Prix de vente

Les prix de vente du gaz butane n'ont subi aucune modification. Le prix de vente est de l'ordre 40 DH pour la bouteille de 12kg et de 10 DH pour la bouteille de 3Kg.

D. Charge de Compensation

La charge de compensation des mois de janvier à mars 2014 relative au gaz butane, s'est élevée au 31 mai 2014 à **4.414** millions de dirhams, selon ce qui

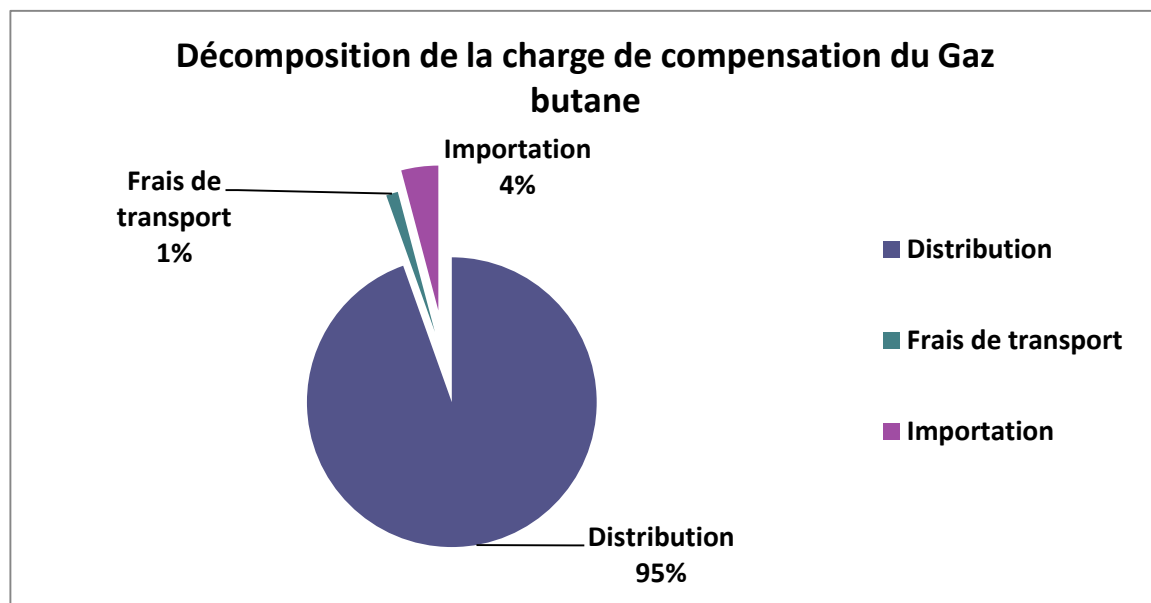
ressort des dossiers reçus par la Caisse de Compensation. Cette charge a enregistré une hausse de **12%** par rapport à la même période en 2013, qui s'est établi à **3.948** millions de dirhams.

Par ailleurs, il convient de noter que **95%** de cette charge concerne les frais de distribution des centres emplisseurs.

Décomposition de la charge compensation du gaz butane

(Janvier à mars. 2014)

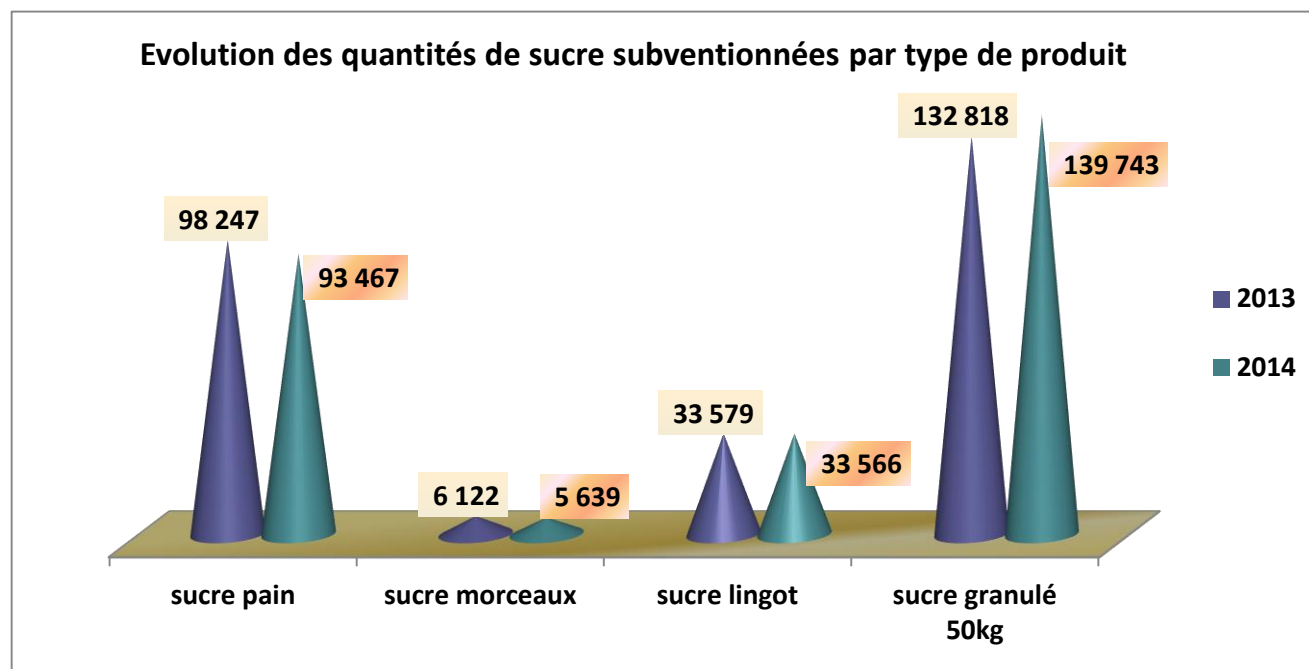
Produits	Valeur en MMDH	%
Distribution	4.192	95%
Frais de transport	54	1%
Importation	168	4%
Total	4.414	100%



A. Mises à la consommation

Les mises à la consommation du sucre, pain, morceau, lingot et granulé comparativement au même mois de l'année précédente et la part de chaque produit dans la consommation globale, se présentent comme suit :

Produits En tonne	Janv.14	Févr.14	Mars.14	Total 2014	Période close 2013	Variation 2013-2014	Part dans la consommation globale
Pain	32.477	28.677	32.313	93.467	98.247	-4,8%	34%
Sucre morceaux	2.154	1.349	2.136	5.639	6.122	-7,8%	2%
Sucre Lingot	11.478	10.849	11.239	33.566	33.579	0%	12,3%
Sucre Granulé 50 kg	48.055	46.000	45.688	139.743	132.818	+5%	51,2%



B. Cotations sur le marché international

Les cotations moyennes mensuelles du prix du sucre sur le marché international ont évolué comme suit :

	Janvier 2014	Mars 2014	Variation
SUCRE BRUT	421,07	466,64	+11%

C. Prix de vente

Les prix de vente de sucre n'ont pas connu de changement depuis 2006, ils sont de l'ordre de :

Produits	Prix de vente en dhs/kgs
Pain 2 kg	11,63
Sucre morceaux	5,819
Sucre Lingot	5,819
Sucre Granulé 50 kg	4,503

D. Charge de Compensation

La compensation du sucre consommé et importé a atteint une valeur de **690** millions de dirhams arrêtée au mois de mars 2014, enregistrant ainsi une baisse de 23% par rapport à la même période de l'année 2013.

Décomposition de la charge de compensation du sucre

EN MDH

	Janv.14	Févr.14	Mars.14	Total 2014	Même Période 2013	Variation 2013-2014
Subvention Sucre importé	-36.193	-32.822	-36.790	-105.805	123.194	-186%
Subvention Sucre consommé	268.114	248.480	279.304	795.898	770.942	+3%
Total	231.921	215.658	242.514	690.093	894.136	-23%

Quant à la restitution de sucre par les sociétés de boissons gazeuses et non gazeuses, elle a atteint la valeur de 16 millions de dirhams durant les mois de janvier à mars 2014.

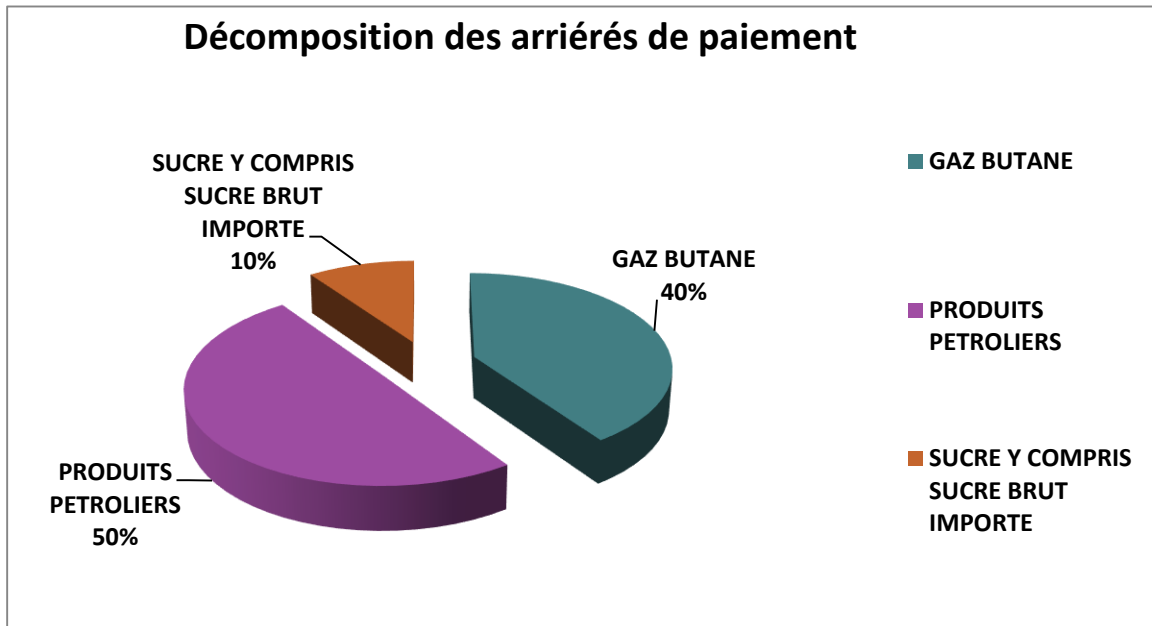
PAIEMENT

Le paiement de la subvention au 31 mai 2014, des produits pétroliers du gaz butane et du sucre a atteint la valeur de **12,3** milliards de dirhams.

En ce qui concerne les arriérés de paiement des opérateurs auprès de la Caisse de Compensation, ils s'élèvent au 31 mai 2014 à **13.039 MDH**, essentiellement représentés par les arriérés des produits pétroliers avec une part de 50%, 40% correspondant aux arriérés du gaz butane.

Produits	Valeur en MMDH	%
----------	----------------	---

GAZ BUTANE	5.264	40%
PRODUITS PETROLIERS	6.495	50%
SUCRE Y COMPRIS SUCRE BRUT IMPORTE	1.280	10%
TOTAL	13.039	100



- ◆ Durant les cinq premiers mois de l'année 2014, la Caisse de Compensation a donné son accord pour céder 1,6 milliards de dirhams, le restant à apurer relatif à ces cessions de créances est de un milliard de dirhams au 31mai 2014.
- ◆ Les cessions de créances non apurées représentent 8,7% du total des arriérés de paiement relatif aux produits pétroliers.